

Avis public

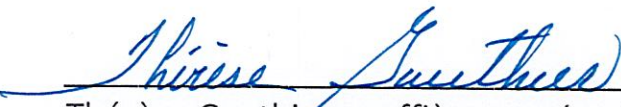
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE TADOUSSAC AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière-trésorière, de la susdite municipalité, **QUE** :

Le conseil de la Municipalité du Village de Tadoussac adoptera, le 26 ième jour de février 2026 à 19 h 00, le budget 2026 et le Programme d'immobilisations 2026-2027 -2028 (PTI) :

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 (PTI)

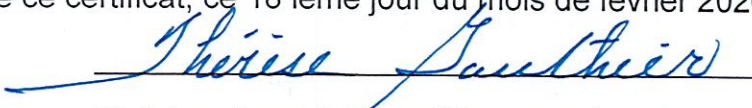
DONNÉ À TADOUSSAC CE 18 IÈME JOUR DE FÉVRIER 2026.


Thérèse Gauthier, greffière et trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420) Je, soussignée, Thérèse Gauthier, greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 00 et 16 h 30, le 18 ième jour du mois de de février 2026, à chacun des endroits suivants, savoir : Hôtel de Ville, Facebook, bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18 ième jour du mois de février 2026.


Thérèse Gauthier, greffière et trésorière

